



Projet éducatif
École
Saint-Guillaume
2019-2022

Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
 - Plan d'action-texte explicatif;
 - Transmission et diffusion du projet éducatif;
 - Reddition de compte du projet éducatif.

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*. De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Les parents

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage et des rencontres (enseignants, professionnels, soutien, direction).
- Les parents ont été consultés par un sondage en ligne.
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consultés lors des réunions prévues au calendrier annuel.

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement

1.1 Caractéristiques générales de notre milieu

- L'école Saint-Guillaume accueille des élèves de la maternelle à la 6^{ième} année. On retrouve également un groupe parentant.
- Notre territoire est situé en milieu rural. La majorité de nos élèves prennent l'autobus ou sont transportés par leurs parents au service de garde. Nous avons quelques élèves qui peuvent voyager à pied.

1.2 Caractéristiques et répartition de notre clientèle (au 30 sept. 2018)

Clientèle	142 élèves Pour 86 familles	86 aînés	
Indice de défavorisation de l'école (IMSE)	10 / 10	Indice du seuil de faible revenu	2 / 10

À l'école Saint-Guillaume :

- 2 groupes de préscolaire
- 1 groupe de 1^{re} année
- 1 groupe de 2^{ième} année
- 1 groupe de 3^e et 4^e année
- 1 groupe de 4^e et 5^e année
- 1 groupe de 5^e et 6^e année
- 1 groupe parentant

* Annexe 1 (tableau détaillé de la répartition de la clientèle)

1.3 Nos services

Nous avons 4 enseignant(e)s spécialistes qui dispensent les cours **d'art dramatique, d'éducation physique et d'anglais.**

Nous offrons un service de **psychoéducation** à l'école à raison d'une journée par semaine.

Les services **d'orthophonie et de psychologie** sont centralisés au Centre St-Frédéric, siège social de notre Commission scolaire.

Le service **d'orthopédagogie** est présent à raison de 3 journées par semaine. De plus, nous bénéficions d'une journée de plus grâce à la mesure partir du bon pied qui est octroyée par le MÉES.

Une **technicien(ne) en éducation spécialisée** donne du soutien en classe pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage et de comportement.

Nous avons également un groupe Parenfant pour les enfants de 4 ans.

Le **service de garde** de l'école Saint-Guillaume accueille des élèves à statut régulier et sporadique.

L'école offre également le service dîneur pour une partie de sa clientèle.

* Annexe 1 (tableau détaillé de nos services)

5.4 Services externes offerts dans la communauté

Le CIUSS nous fournit des services : infirmière, hygiéniste dentaire et intervenante sociale.

La municipalité de Saint-Guillaume met à la disposition de l'école sa bibliothèque municipale. Il faut mentionner que notre école ne possède pas de bibliothèque.

Mentionnons que la municipalité est bien impliquée dans notre milieu.

Le cercle des fermières du village offre quelques ateliers aux élèves le midi dans notre école durant l'année.

La Caisse populaire s'implique financièrement auprès de nos élèves.

L'OPP (organisme de participation des parents) est très actif à notre école ce qui permet d'enrichir les activités avec les élèves.

5.5 Situation financière de notre école

Notre budget est en équilibre et dégage des surplus grâce à nos services de garde. Ces surplus sont utilisés pour nos installations et le service à nos élèves.

Une campagne de financement (chips) et une collecte de cannettes sont tenues annuellement afin de permettre aux élèves de vivre des activités spéciales et/ou des sorties pendant l'année.

À chaque année, plusieurs mesures accordées par le MÉES nous permettent d'augmenter les différents services à nos élèves. À titre d'exemples : aide individualisée, initiatives aux établissement, partir du bon pied pour les élèves de maternelle et première année ainsi que coup de pouce pour les élèves de la 2^{ième} à la 6^{ième} année ne sont que quelques exemples.

5.6 Parc informatique

Chacune de nos classes est équipée d'un tableau numérique interactif ainsi que d'un ordinateur portable au minimum. L'école possède aussi deux chariots de portables avec plus de 20 portables au total qui sont particulièrement utilisés par nos élèves ayant des mesures d'aide.

L'école possède aussi quelques IPADS qui sont utilisés aux apprentissages.

Cette année (18-19), nous avons acheté du nouveau matériel technologique (robots et 21 IPADS) pour favoriser certains apprentissages chez nos élèves.

5.7 Bilan des actions porteuses de notre milieu

L'implantation de l'enseignement explicite et du RAI (Réponse à l'intervention) depuis quelques années à tous les cycles a favorisé l'augmentation de nos résultats.

Certains dispositifs en lecture sont utilisés dans les classes et contribuent à l'amélioration de la réussite de nos élèves. À titre d'exemple : la lecture interactive, la lecture guidée et lire à 2 font partie de ces dispositifs.

Les chantiers pédagogiques des dernières années accompagnés par les conseillères pédagogiques ont permis d'homogénéiser certaines pratiques (ex : calendrier des stratégies de lecture, référentiels visuels utilisés, langage commun pour les stratégies de lecture). D'ailleurs, d'autres chantiers se tiennent chaque année afin d'améliorer les pratiques pédagogiques (ex : formation sur l'évaluation en français et mathématiques, etc.). Les approches collaboratives sont présentes et valorisées dans le milieu entre les enseignants.

L'orthopédagogue se concentre davantage sur les niveaux 2 et 3 d'intervention (principalement en lecture et écriture) auprès des élèves en difficulté.

Depuis 2017-2018, la mesure du MÉES « Partir du bon pied en 1^{re} année » a permis d'ajouter de l'aide avec une ressource afin de soutenir nos élèves. Cet ajout vient soutenir d'avantage les

élèves à risque en classe ou en sous-groupe. Cette ressource se poursuit encore en 2018-2019 dans notre milieu.

Depuis 2017-2018, la mesure du MÉES « Partir du bon pied au préscolaire » a permis d'ajouter une ressource TES afin d'apporter du soutien aux élèves. Cette ressource est de 7 h par semaine. Elle se poursuit en 2018-2019 dans notre milieu.

On retrouve également la mesure du MÉES « Coup de pouce de 2^{ième} à la 6^{ième} année ». Cette mesure permet de soutenir les élèves. De plus, cette ressource aide les élèves qui ont comme mesure d'adaptation l'utilisation de l'ordinateur.

L'implantation des classes flexibles est en cours depuis quelques années déjà. En plus de favoriser et motiver les élèves, on remarque un climat plus propice pour l'apprentissage en général. Ce type de classe permet aux titulaires de dégager du temps pour travailler davantage avec les jeunes en difficulté en sous-groupe.

Le programme L'Allié est implanté en 3^e et 4^e année depuis 2 ans. Avant, on le retrouvait en 5^{ième} année. C'est la psychoéducatrice qui est en charge de l'animation et du suivi. Ce programme a permis de diminuer les interventions reliées à la gestion des conflits au 2^e cycle et 3^{ième} cycle.

Le programme Fluppy se fait en maternelle par la psychoéducatrice depuis cette année (18-19) dans notre milieu. Ce programme vise à développer les habiletés sociales chez nos élèves.

Le système SCP est mis en place dans notre école depuis 2013. Ce programme vise à encourager les comportements positifs dans notre milieu et par le fait même diminuer la gestion de comportement.

Ces trois dernières actions énumérées ci-haut permettent vraiment de favoriser de bonnes habiletés sociales chez nos jeunes.

Notre école est très active et ceci vient créer un fort sentiment d'appartenance. À titre d'exemple : tournoi de ballon chasseur élèves 4^e -5^e -6^e année/personnel (15 midis), tournoi de Deck Hockey pour les élèves de 4^e,5^e et 6^e année (10 midis), Préparation course Des Chênes Toi pour tous les élèves (3 soirs après l'école), 2 équipes d'Handball pour les élèves de 3^e,4^e,5^e et 6^e année. Une équipe de Basketball pour les élèves de 5^e et 6^e année. Du badminton est aussi offert aux élèves de 3^e à la 6^e année le soir après l'école. Finalement, on retrouve des midis arts plastiques offert à nos élèves par une enseignante de notre milieu.

Suite au sondage, les parents sont satisfaits du milieu scolaire de leur enfant. Ils trouvent le milieu sécuritaire, accueillant et encadrant pour leur enfant. D'ailleurs, on remarque une très grande implication de nos parents et de notre personnel auprès de nos jeunes de différentes façons (OPP, activités prof/élèves le midi, implication de partenaires, service de garde vs activités etc.). Ce qui contribue également à diminuer les mauvais comportements liés à l'intimidation et enseigner les bonnes valeurs.

La communication et la collaboration entre le milieu et les parents sont efficaces. Il y a une bonne implication des parents dans la réussite de leur enfant. Finalement, les parents apprécient le côté dynamique du service de garde.

Le personnel de son côté souhaite la réussite de tous et n'hésite pas à mettre le temps nécessaire au quotidien. Le grand esprit de collaboration est une caractéristique importante de notre milieu.

5.8 Principaux enjeux de la réussite éducative de notre milieu

Nos élèves à risque

On remarque que le nombre d'élèves ayant des mesures d'aides en lecture et écriture restent stable. Nous avons en 2015-2016, 22 élèves au total. Ce nombre est resté inchangé pour 2017-2018. Des mesures adaptatives sont mises en place pour pallier à leurs difficultés via un plan d'intervention.

On remarque aussi que moins de 5% de notre clientèle sont considérés comme étant EHDAA. Ces élèves ont également un plan d'intervention avec des mesures personnalisées afin de les soutenir.

Maintenant si nous regardons l'ensemble de notre clientèle scolaire, on remarque que plusieurs ont besoin de mesures personnalisées via un plan d'intervention.

Au 1^{er} cycle, en 2015-2016, nous avons 17.9% de nos élèves qui nécessitaient un plan d'intervention avec des mesures personnalisées. En 2017-2018, ce pourcentage a diminué à 15.5%.

Au 2^e cycle en 2015-2016, nous avons 25% de nos élèves qui nécessitaient un plan d'intervention. En 2017-2018, ce pourcentage a augmenté à 31.4%.

Au 3^e cycle, en 2015-2016, plus de 45.1% de nos élèves avaient un plan d'intervention. En 2017-2018, ce pourcentage a diminué à 37.9%

Note : Il faut mentionner qu'à partir du deuxième cycle plusieurs élèves se retrouvent avec un ordinateur comme moyen au plan d'intervention en lecture et écriture. Ceci peut expliquer en partie le pourcentage plus élevé qu'au premier cycle.

- Annexe 2

Nos élèves qui entrent avec un an de retard au secondaire

En 2015-2016, nous avons 16.6% de nos élèves qui entraient au secondaire avec un an de retard. En 2017-2018, le taux avait légèrement diminué. Il se situait à 15.3%. Nous voulons porter à votre attention que l'année 2016-2017, il était seulement de 5.5%. Cet enjeu est pour notre milieu en voie d'être atteinte.

* Annexe 2

Nos résultats aux épreuves –vs CS

En 2017-2018, nos résultats aux épreuves CS et MÉES se situent au-dessus de la moyenne des résultats de la Commission scolaire dans son ensemble. (Note : lorsque nous sommes inférieur nous le sommes à moins de 5% de différence). C'est le fruit de nos efforts dans l'application des nouvelles pratiques pédagogiques à tous les cycles. Ceci ne représente pas une zone vulnérable pour notre école.

* Annexe 3.

Écart de nos résultats aux épreuves –vs- au bilan

Pour nos résultats au bilan vs les épreuves en 2017-2018, notre bilan est toujours soit supérieurs ou égal dans toutes les compétences et à tous les cycles. Cependant, notre écart entre le bilan et les épreuves est plus de 3% comme souhaite la CS.

Nous retrouvons un écart entre 4.6% et 7.7% en lecture à tous les cycles. Pour la compétence écriture l'écart est au 1^{er} et 3 cycle avec un 5.3% pour le premier et un 7.7% pour le troisième cycle. En mathématique, seul le 2^{ième} cycle en résoudre est à 8.7%. Finalement, la compétence raisonner a un écart de 13.6% au 1 cycle et de 4.2% au 2^e cycle. Donc, nous avons une zone de vulnérabilité dans certaines compétences et cycles en rapport avec la CS.

*Annexe 4.

Écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles

La tendance démontre que nos garçons éprouvent plus de difficulté en lecture, écriture et raisonner au 1^e et 2^e cycle ainsi qu'en résoudre pour le 1^e cycle. Par contre, ils réussissent mieux que les filles au 3^{ième} cycle dans toutes les compétences ainsi qu'en résoudre au 2^e cycle. Donc, il s'agit d'une zone de vulnérabilité pour nos garçons au 1^e et 2^e cycle. Cependant, la situation se résorbe complètement au 3^e cycle.

*Annexe 5

Écart des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention

En écriture au 2^{ième} cycle, il y a un écart de 33.3% entre nos élèves sans plan d'intervention et ceux qui ont un plan. Ce qui constitue un écart de 6.1% avec l'objectif de la Commission scolaire (27.2%). Pour les autres cycles et compétences, notre écart est sous la cible de la Commission scolaire. Donc, le 2^{ième} cycle reste une zone vulnérable pour notre école.

*Annexe 6

5.9 Besoins généraux de nos élèves et attentes du milieu

Selon notre analyse du contexte et selon les sondages complétés par les parents ainsi que par le personnel de l'école, voici les besoins et les attentes qui s'en dégagent :

- Le dépistage précoce des difficultés chez nos élèves est une préoccupation importante tant chez les parents que le personnel de notre école. Plus vite que le dépistage est fait plus vite on peut mettre les mesures en places afin de soutenir nos élèves en difficulté.
- Malgré le fait que notre milieu est sécuritaire, bienveillant et stimulant dans l'ensemble de notre école ceci demeure une préoccupation au quotidien pour nos parents et le personnel. Contrer l'intimidation et enseigner les bonnes valeurs restent une préoccupation importante. On s'assure d'offrir les outils aux élèves par le biais de différents ateliers sur les habiletés sociales à chaque année. La psychoéducatrice est mise à contribution pour les différents ateliers.
- On remarque chez les parents et le personnel l'importance de mettre en priorité le français et les mathématiques dans la réussite scolaire.
- Nos parents souhaitent voir la diminution de l'écart entre la réussite des garçons et des filles. D'ailleurs, notre analyse démontre que les garçons réussissent mieux que les filles au 3^e cycle.
- Le personnel souhaite être mieux outiller avec certains types de problématique chez les élèves afin de mieux les soutenir. De leur côté, les parents souhaitent plus d'aide pour les élèves qui ont des difficultés en général. D'ailleurs, l'un de nos objectifs de notre projet éducatif est de réduire l'écart entre nos élèves avec plan d'intervention et ceux sans plan d'intervention au 2^e cycle en écriture. Car nous remarquons un écart de 33.3% entre les deux groupes.
- Plus de 85% des parents sont en accord avec l'utilisation des outils technologiques à l'école. Le personnel de son côté souhaite des formations afin de parfaire leurs connaissances avec certains outils technologiques. Finalement, les enseignants souhaitent plus d'outils mis à leur disposition pour l'enseignement.

- Plus de 95% de nos répondants au sondage des parents souhaitent que l'on fasse bouger d'avantage les élèves quotidiennement. Présentement, nos élèves bougent 39 minutes par jour ce qui est sous l'objectif de la Commission scolaire qui désire atteindre 60 minutes par jour. Il deviendra pour nous un objectif de notre projet éducatif.

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement.			X le 1 ^{er} cycle ainsi que le 2 ^e et 3 ^e cycle.
L'importance de l'intervention précoce.	X		
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités.	X		
La réussite des garçons		X Le 1 ^{er} cycle et 2 ^e cycle en lecture, écriture et raisonner. Finalement résoudre au 1 ^{er} cycle.	
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail.	X		
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété).			X 2 ^e cycle écriture
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents).	X		
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté.	X		

Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.		X l'amélioration de mes résultats va contribuer à la qualification des moins de 20 ans.	
Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).			X en lecture au 1 ^{er} cycle 5.3% 2 ^e cycle 4.6% et le 3 ^e cycle 7.7%. Améliorer la lecture devrait améliorer les résultats des autres compétences.
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.		Les garçons au 1 ^{er} et 2 ^e cycle (lecture, écriture, raisonner) et résoudre au 1 ^{er} cycle.	X 2 ^e cycle écriture pour ceux avec PI
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire.	X		
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.		X	
Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.	X		
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.			X Il manque plus de 20 minutes pour atteindre la cible de la CS.

7. Enjeux

Suite à l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 3 enjeux qui sont en cohérence avec les enjeux retenus par notre Commission scolaire :

1. Diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve en lecture au 1^{er}, 2^e et 3^e cycle. Nous croyons que le fait de réduire l'écart entre le taux de réussite au bilan vs le taux de réussite aux épreuves va contribuer à l'amélioration des résultats dans les compétences suivantes. Et ce même s'ils ne font pas partie de nos objectifs ciblés dans notre tableau du projet éducatif.
En écriture au 1^{er} et 3^e cycle
En résoudre au 2^e cycle
En raisonner au 1^{er} et 2^e cycle
2. Réduire l'écart de réussite entre les différents groupes d'élèves avec plan d'intervention ou sans plan d'intervention au 2^{ième} cycle en écriture.
3. Valoriser les saines habitudes de vie en augmentant le nombre d'activités actives par jour afin d'atteindre 60 minutes par jour.

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Voir tableau des orientations, objectifs, indicateurs et cibles.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la Commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte des nouvelles orientations indiquées par le ministre ou des changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

Enjeux et orientations

Enjeu/ Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle 2017-2018	Cohérence avec le PEVR
<p>Enjeu :</p> <p>Engagement envers la réussite et la persévérance</p> <p>Orientation :</p> <p>Poursuivre notre engagement envers la réussite et la persévérance afin d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage pour chaque élève.</p>	<p>D'ici 2022, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français lecture.</p> <p>Cet objectif risque d'avoir un impact sur les compétences (écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner) pour chacun des cycles.</p>	<p>L'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour la compétence en français lecture.</p>	<p>Réduire l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français lecture.</p> <p>Cependant, cette cible devrait avoir un impact positif pour les résultats en français écriture et en mathématique (résoudre et raisonner).</p>	<p>Pour chacun des cycles, le taux de réussite entre l'épreuve et le bilan, la compétence en français lecture présente un écart</p> <p>1^{er} cycle : 5.3%</p> <p>2^e cycle : 4.6%</p> <p>3^e cycle : 7.7%</p> <p>À titre d'information pour les autres compétences :</p> <p>En français écriture</p> <p>1^{er} cycle : 5.3%</p> <p>3^e cycle : 7.7%</p> <p>Quant à la compétence en mathématique résoudre, l'écart est</p> <p>2^e cycle : 8.7%</p> <p>Pour la compétence raisonner, l'écart est</p> <p>1^{er} cycle : 13.6%</p> <p>2^e cycle : 4.2%</p>	<p>Objectif 2 : Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).</p>

Enjeu/ Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle 2017-2018	Cohérence avec le PEVR
<p>Enjeu : Engagement envers la réussite et la persévérance afin d'assurer un parcours de réussite pour chaque élève.</p> <p>Orientation : Poursuivre notre engagement envers la réussite et la persévérance.</p>	<p>Réduire l'écart de réussite entre les élèves (avec plan d'intervention et sans plan d'intervention) d'ici 2022.</p>	<p>Écart des résultats en français et mathématiques aux épreuves obligatoires en fin de cycle</p> <p>Voir (tableau avec plan d'intervention et sans plan d'intervention).</p>	<p>Réduire l'écart entre les élèves avec plan d'intervention et les élèves sans plan d'intervention.</p>	<p>Nous dénotons un écart significatif dans la compétence écriture au 2^e cycle soit 33.3%</p>	<p>Objectif 3 : D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.</p>

Enjeu/ Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle 2017-2018	Cohérence avec le PEVR
<p>Enjeu :</p> <p>Les saines habitudes de vie</p> <p>Orientation :</p> <p>Valoriser les saines habitudes de vie et les intégrer dans notre quotidien.</p>	<p>D'ici 2022, favoriser un mode de vie physiquement actif en intégrant plus de minutes d'activités actives par jour pour nos élèves.</p>	<p>Nombre de minutes d'activités actives par jour.</p>	<p>D'ici 2022, intégrer davantage de minutes d'activités actives par jour pour tous les élèves.</p>	<p>Présentement à notre école, tous les élèves du primaire ont en moyenne 39 minutes d'activités par jour.</p>	<p>Objectif 9 : D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.</p>